



Assemblée générale

Distr. limitée
21 février 2019
Français
Original : anglais

Conseil des droits de l'homme

Comité consultatif

Vingt-deuxième session

18-22 février 2019

Point 3 g) de l'ordre du jour

Demandes adressées au Comité consultatif en application

des résolutions du Conseil des droits de l'homme

et actuellement examinées par le Comité

Contribution du développement à la jouissance

de tous les droits de l'homme

M. Ibrahim Abdulaziz Alsheddi, M. Mohamed Bennani, M. Lazhari Bouzid,
M. Alessio Bruni, M. Ion Diaconu, M^{me} Karla Hananía de Varela,
M. Ludovic Hennebel, M. Mikhail Lebedev, M. José Augusto Lindgren Alves,
M. Xinsheng Liu, M. Ajai Malhotra, M. Kaoru Obata, M^{me} Mona Omar,
M^{me} Elizabeth Salmón, M. Dheerujall Seetulsingh, M. Changrok Soh,
M. Cheikh Tidiane Thiam, M. Jean Ziegler : projet de décision

22/... Contribution du développement à la jouissance des droits de l'homme

Le Comité consultatif du Conseil des droits de l'homme,

Rappelant la résolution 35/21 du Conseil des droits de l'homme, en date du 22 juin 2017, par laquelle le Conseil a prié le Comité consultatif de mener une étude sur la manière dont le développement contribue à la jouissance par tous de tous les droits de l'homme, en particulier sur les succès rencontrés et les meilleures pratiques, et de lui soumettre le rapport correspondant avant sa quarante et unième session,

Rappelant également qu'à sa dix-neuvième session, le Comité consultatif a constitué un groupe de rédaction, actuellement composé de Mohamed Bennani, Lazhari Bouzid, Mikhail Lebedev (Rapporteur), Xinsheng Liu (Président), Ajai Malhotra, Dheerujall Seetulsingh, Changrok Soh, Cheik Tidiane Thiam et Jean Ziegler,

1. *Prend note* du projet de rapport final sur la manière dont le développement contribue à la jouissance par tous de tous les droits de l'homme, que le groupe de rédaction a soumis au Comité consultatif à sa vingt-deuxième session¹ ;

2. *Adopte* le projet de rapport final *ad referendum* et charge le Rapporteur d'en établir la version définitive en vue de la soumettre au Conseil à sa quarante et unième session.

¹ A/HRC/AC/22/CRP.4 (en anglais seulement).

